



Paris le 16 juin 2009

Communiqué de presse

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MASSEURS
KINÉSITHÉRAPEUTES
RÉÉDUCATEURS

Les masseurs-kinésithérapeutes ne sont pas les fossoyeurs de l'Assurance maladie

La Commission des comptes de la sécurité sociale vient de publier son rapport annuel. Dans un contexte économique très dégradé, il apparaît que le déficit du régime général atteindra 20 milliards d'euros avec une dégradation sans précédent de la branche maladie (9,4 milliards d'euros).

La Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (FFMKR) constate que cette situation résulte d'une importante perte de recettes due au contexte international et aux pertes d'emplois en France.

La FFMKR qui rappelle que l'engagement des masseurs-kinésithérapeutes a permis de contenir les dépenses de soins de ville se félicite que la Commission précise que *le taux de croissance des remboursements d'actes de masso-kinésithérapie est passé de 7,4 % en 2007 à 3,1 % en 2008.*

La FFMKR rappelle également que sur les quatre premiers mois de l'année 2009, ces mêmes dépenses de masso-kinésithérapie ne s'élèvent qu'à 1,5 %.

Pourtant, lors des débats sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2009, les dépenses de masso-kinésithérapie avaient été stigmatisées alors qu'elles correspondaient en grande partie à l'impact des revalorisations nomenclaturaires.

Pourtant, sans aucune analyse fine et médicalisée, chacun s'était évertué à prouver qu'il y avait une surconsommation d'actes de masso-kinésithérapie et afin de palier ces soi-disant excès, il a été mis en place des référentiels de bonnes pratiques.

Aujourd'hui, le rapport de la Commission des comptes de la sécurité sociale ne fait qu'écrire noir sur blanc ce que la Fédération répète depuis plusieurs mois. En aucune manière les dépenses de masso-kinésithérapie dégradent les comptes de la sécurité sociale.

La FFMKR, 1^{er} syndicat représentatif de la profession demande solennellement au gouvernement de prendre toute la mesure de ce rapport et espère qu'il ne mettra pas en place un énième plan d'économies purement comptable, exclusivement tourné vers les soins de ville, aboutissant à une dégradation des soins de santé en France.

3 rue Lespagnol
75020 Paris

tél. : 01 44 83 46 00

fax : 01 44 83 46 01

www.ffmkr.org

enregistré sous le numéro 13.366

Alain BERGEAU, Président
06 80 25 96 34



L A M A I S O N D E S K I N É S I T H É R A P E U T E S